

## AVIS RELATIF À L'IMPÔT FONCIER

Le Département des revenus de Philadelphie (Philadelphia Department of Revenue) est légalement tenu [19-1305(2)(b) (.1)] de vous envoyer cet avertissement de risque de saisie fiscale. Veuillez lire l'avis dans son intégralité et y réagir.

Cher propriétaire, chère propriétaire,

Nos dossiers montrent que vous êtes redevable d'impôts fonciers et n'avez pas encore conclu d'accord de paiement. Cette lettre comprend une facture avec l'adresse de la propriété et le montant dû. Si vous pouvez payer l'intégralité du montant de la facture, veuillez le faire. Si vous ne pouvez pas payer une partie ou l'intégralité de la facture, nous vous encourageons à conclure un accord de paiement. Si vous ne payez pas l'intégralité du montant et ne passez pas d'accord, vous pourrez faire l'objet de poursuites judiciaires. Une action en justice pourrait déboucher sur une saisie, à savoir la vente de votre propriété lors d'enchères publiques.

Les impôts fonciers de 2020 étaient dus pour le 15 juin 2020. Si vous ne payez pas l'intégralité du montant et ne concluez pas d'accord de paiement avec la ville d'ici le 31 décembre 2020, la ville pourra entamer une procédure de saisie. Nous savons que la pandémie de COVID-19 a mis de nombreux propriétaires de Philadelphie dans une situation financière inhabituellement stressante. Pour tenir compte de ce stress, les délais ont été prolongés, et la plupart des mesures d'exécution ont été temporairement suspendues. Néanmoins, les saisies reprendront à mesure que les services de la ville rouvriront petit à petit.

Différer votre paiement ne fait qu'augmenter votre facture. Si votre impôt foncier de 2020 n'est toujours pas payé au 1<sup>er</sup> janvier 2021, des frais supplémentaires vous seront imputés tels que :

- 1<sup>er</sup> janvier 2021 – Frais de privilège et intérêts
- 1<sup>er</sup> février 2021 – Pénalités, honoraires d'avocat, et autres frais ou dépenses

Si vous devez également des impôts fonciers pour les années précédentes, la ville peut tenter une action en justice à tout moment avant le 31 décembre 2020. Pour des informations complètes sur votre solde, rendez-vous sur [www.phila.gov/revenue](http://www.phila.gov/revenue).

### POUR PAYER INTÉGRALEMENT VOTRE IMPÔT FONCIER



EN LIGNE [www.phila.gov/pay](http://www.phila.gov/pay)

Le service eCheck en ligne est GRATUIT !  
Des frais s'appliquent aux paiements par carte de débit ou de crédit



PAR  
TÉLÉPHONE (877) 309-3710

Le service eCheck par téléphone est GRATUIT !  
Des frais s'appliquent aux paiements par carte de débit ou de crédit



PAR  
COURRIER À envoyer à l'adresse :  
City of Philadelphia  
Department of Revenue  
P.O. Box 8409  
Philadelphia, PA 19101-8409

Payez par chèque, mandat ou autres fonds certifiés.  
Libellez votre paiement à l'ordre de :  
City of Philadelphia, veuillez indiquer votre numéro OPA

Vous avez des questions ou besoin d'aide ? Rendez-vous sur [www.phila.gov/revenue](http://www.phila.gov/revenue) ou appelez le (215) 686-6442



## EN PERSONNE

Pour protéger la santé et la sécurité du public et de notre personnel, les contribuables doivent réserver un rendez-vous pour payer en personne dans le bâtiment des services municipaux (1401 John F. Kennedy Blvd). Réservez un rendez-vous sur [www.phila.gov/revenue](http://www.phila.gov/revenue). Les centres de paiement satellites sont fermés jusqu'à nouvel ordre.

Payez en espèces, par chèque, mandat, autres fonds certifiés, carte de crédit ou de débit. Des frais s'appliquent aux paiements par carte de débit ou de crédit. Du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

## VOUS NE POUVEZ PAS PAYER LE MONTANT INTÉGRAL ? CONCLUEZ UN ACCORD DE PAIEMENT RÉDUISEZ VOTRE FACTURE, RENSEIGNEZ-VOUS À PROPOS DES RABAIS ET DES PROGRAMMES D'ASSISTANCE

Vous pourriez avoir droit à des programmes d'assistance au contribuable, y compris l'exonération relative aux propriétés familiales (Homestead Exemption). Le document ci-joint « Ressources et programmes pour les contribuables » (Taxpayer Resources & Programs) contient davantage d'informations concernant les programmes d'assistance.



### Accord de paiement pour logements occupés par le propriétaire

- Vous devez disposer d'un titre de participation et vivre dans la propriété pour être éligible
- Permet des paiements mensuels abordables en fonction de votre revenu et de votre capacité à payer



### Accords de paiement standard

- Vous n'avez pas besoin de vivre dans la propriété pour être éligible
- La ville travaillera avec vous pour trouver un accord de paiement

## VOUS AVEZ BESOIN D'UNE AIDE SUPPLÉMENTAIRE ? VOUS AVEZ DROIT AU CONSEIL EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Le personnel des agences de services légaux ou de conseil en matière de logement gratuits est formé pour aider les propriétaires avec leur impôts fonciers en souffrance. Le document ci-joint « Ressources et programmes pour les contribuables » (Taxpayer Resources & Programs) contient des informations supplémentaires à propos de ces agences de ces services légaux ou de conseil en matière de logement.

## SOYEZ CONSCIENT DES AUTRES FRAIS ET DROITS DE RÉTENTION

En plus des impôts fonciers, d'autres montants dus à la ville de Philadelphie peuvent être enregistrés comme privilèges grevant la propriété, notamment les factures d'eau et d'égout, les frais de collecte des ordures, et les frais et amendes relatives à la démolition et aux désagréments. Pour obtenir davantage d'informations, y compris sur les montants dus, appelez :

- Le Bureau des recettes de l'eau (Water Revenue Bureau) au (215) 685-6300
- Le Service de collecte des ordures (Refuse Collection Unit) au (215) 686-5090
- L'Unité des créances des agences du Département des permis et inspections (Agency Receivables Unit, Department of Licenses and Inspections) au (215) 686-2670 ou au (215) 686-6648

Cordialement,  
Le Département des revenus de la ville de Philadelphie

Vous avez des questions ou besoin d'aide ? Rendez-vous sur [www.phila.gov/revenue](http://www.phila.gov/revenue) ou appelez le  
(215) 686-6442

Para la traducción de esta información, visite la página web [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter), y para los servicios de traducción, llame al (215) 686-6442

Pour la traduction de cette information, rendez-vous au [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) et pour les services de traduction, appelez au (215) 686-6442

Para obter a tradução das informações, visite [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) e para serviços de tradução, ligue para (215) 686-6442

Để có bản dịch thông tin này, xin vui lòng vào [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) và để có dịch vụ dịch thuật hãy gọi (215) 686-6442

Перевод данной информации можно найти на сайте [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter), а услуги перевода можно заказать по телефону (215) 686-6442

للحصول على ترجمة لهذه المعلومات قم بزيارة [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter). لخدمات الترجمة اتصل على (215) 686-6442 ٩

본 정보의 번역본을 확인하시려면 [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter) 를 방문하시고, 번역 서비스를 원하시면 (215) 686-6442 번으로 문의해 주십시오

如需此資訊的翻譯，請造訪 [www.phila.gov/warningletter](http://www.phila.gov/warningletter)。如需翻譯服務，請致電 (215) 686-6442